

Priorités stratégiques de l'ITIE pour 2024 - 2028

Pour décision

Résumé

Ce document **propose des priorités stratégiques globales mises à jour pour la mise en œuvre de l'ITIE, pour décision par le Comité de Mise en œuvre.**

Sur base d'une analyse contextuelle et de consultations avec le Conseil d'administration et les parties prenantes, le document identifie six priorités clés et catalyseurs sur lesquels il sera nécessaire de se concentrer dans les cinq ans à venir afin que l'ITIE puisse progresser dans sa mission et vers ses objectifs. Les priorités clés proposées **sont la mobilisation des recettes nationales, la lutte contre la corruption et la transition énergétique.** Les catalyseurs proposés sont **la gouvernance inclusive, l'accès aux données et leur utilisation, ainsi que le suivi et l'apprentissage.**

Le Secrétariat international recommande que le Comité de Mise en œuvre recommande les priorités stratégiques pour décision au Conseil d'administration de l'ITIE.

Table des matières

Table des matières	2
1. Recommandation	6
2. Aperçu	6
3. Analyse contextuelle	8
Les atouts et le rôle unique de l'ITIE	8
Opportunités pour l'ITIE	9
4. Priorités stratégiques ITIE proposées	11
A. Priorités clés	11
Traiter des risques de corruption.....	11
Mobilisation des recettes.....	12
Transition énergétique.....	12
B. Catalyseurs	13
Gouvernance inclusive	13
Accès et utilisation des données.....	13
Supervision et apprentissage	14
5. Mesurer les progrès	14
6. Prochaines étapes	14

Priorités stratégiques suggérées : 2024-2028

Documentation à l'appui

ITIE (2019). *Le rôle de l'ITIE dans la prévention de la corruption*. <https://eiti.org/fr/documents/le-role-de-litie-dans-la-prevention-de-la-corruption>

ITIE (2020). *Le Conseil d'administration adopte les recommandations liées à la transition énergétique*. <https://eiti.org/fr/board-decision/2020-84>

ITIE (2020). *Priorités stratégiques de l'ITIE 2021-2023*. <https://eiti.org/fr/documents/priorites-strategiques-de-litie-2021-2023>

ITIE (2022). *Attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE*. <https://eiti.org/fr/documents/attentes-legard-des-entreprises-soutenant-litie>

ITIE (2022). *Mission critique : Renforcement de la gouvernance des chaînes de valeur des minéraux pour la transition énergétique*. <https://eiti.org/fr/documents/mission-critique>

ITIE (2023). *Norme ITIE 2023*. <https://eiti.org/fr/collections/norme-itie>

ITIE (2023). *Rapport d'anniversaire de l'ITIE 2023 : Vingt ans de transparence dans les industries extractives*. <https://eiti.org/fr/documents/rapport-danniversaire-de-litie-2023>

ITIE (2024). *Rapport de suivi pour la période janvier à décembre 2023*. <https://eiti.org/fr/eiti-progress-report-2023>

ITIE (2023). *S'orienter dans la transition énergétique*. <https://eiti.org/fr/documents/sorienter-dans-la-transition-energetique>

ITIE (2023). *Sur un pied d'égalité : Utiliser l'ITIE pour promouvoir l'inclusivité dans les industries extractives*. <https://eiti.org/fr/blog-post/sur-un-pied-degalite-utiliser-litie-pour-promouvoir-linclusivite-dans-les-industries>

ITIE (2023). *Stratégie de sensibilisation de l'ITIE : 2023-2026*. <https://eiti.org/fr/documents/eiti-2023-2026-outreach-strategy>

Voconiq & Square Circle (2022). *Évaluation indépendante de l'ITIE*. <https://eiti.org/fr/documents/evaluation-independante-de-litie>

[Document 15-1 du Comité de Mise en œuvre du 4 décembre 2020. Priorités stratégiques 2021-2022.](#)

[Document 04-1 du Comité de Mise en œuvre du 5 décembre 2023. Priorités stratégiques revisitées : champ d'application et calendrier.](#)

[Document 04-2 du Comité de Mise en œuvre du 5 décembre 2023. L'ITIE et la transition énergétique : état des lieux et perspectives.](#)

[Document 56-2-C du Conseil d'administration du 29 mai 2023. Stratégie des données de l'ITIE](#)

Document de la retraite stratégique du Conseil d'administration 2024, de février 2024 : [L'ITIE et la mobilisation domestique des ressources : renforcer les liens et suivre les progrès](#)

Document de la retraite stratégique du Conseil d'administration 2024, de février 2024 : [Gouvernance et transition énergétique : chaînes d'approvisionnement en minéraux et énergies renouvelables](#)

ITIE (2024). Document 60-6-A du Conseil d'administration [Perspectives triennales 2024-2026](#).

ITIE (2024). Note d'orientation : Energy transition provisions in legal frameworks and fiscal régimes [NdT : Dispositions de transition énergétique dans les cadres juridiques et les régimes fiscaux] : <https://eiti.org/guidance-notes/energy-transition-provisions-legal-frameworks-and-fiscal-regimes>

La compétence de l'ITIE au regard d'éventuelles mesures proposées a-t-elle été examinée ?

L'Article 12 des Statuts de l'Association, « Fonctions du Conseil d'administration de l'ITIE » donne à celui-ci mandat pour « examiner les questions de politique générales et spécifiques concernant l'Association ITIE » (section i).

Répercussions financières de mesures éventuelles

Les répercussions financières pour le Secrétariat international des mesures présentées dans ce document ont été prises en compte dans les projections sur trois ans telles qu'[approuvées](#) lors de la réunion du Conseil d'administration de l'ITIE en juin 2024.

Historique du document

Soumis au Comité de Mise en œuvre	24 avril 2024
Examen par le Comité de Mise en œuvre	7 mai 2024
Soumis au Comité de Mise en œuvre	14 mai 2024
Examen par le Comité de Mise en œuvre	21 mai 2024
Soumis au Conseil d'administration	5 juin 2024
Examen par le Conseil d'administration	19 juin 2024
Soumis au Comité de Mise en œuvre	6 août 2024
Examen par le Comité de Mise en œuvre	13 août 2024
Soumis au Comité de Mise en œuvre	3 septembre 2024
Soumis au Conseil d'administration de l'ITIE (par circulaire)	À confirmer

1. Recommandation

Ce document propose des priorités stratégiques globales pour la mise en œuvre de l'ITIE durant la période de cinq ans 2024-2028. Le Secrétariat international recommande que le Comité de Mise en œuvre recommande les priorités stratégiques pour décision au Conseil d'administration de l'ITIE.

2. Aperçu

L'ITIE travaille depuis deux décennies à promouvoir sa vision d'une meilleure compréhension de la gestion des ressources naturelles, d'un renforcement de la gouvernance publique et des entreprises, de la lutte contre la corruption et de la mise à disposition de données pour informer une meilleure transparence et redevabilité dans le secteur extractif. Cette mission a pu progresser grâce à une [norme mondiale](#) mise en œuvre conformément aux priorités nationales, sous la supervision de groupes multipartites dans les pays mettant en œuvre de l'ITIE et grâce à [l'engagement](#) des entreprises à répondre aux demandes en matière de comportement des entreprises et de soutien à l'ITIE.

Le secteur extractif a évolué mais les [principes fondateurs](#) de l'ITIE restent d'actualité. Ils évoquent la conviction commune que les richesses tirées des ressources doivent contribuer au développement durable. Ils prônent la transparence par les gouvernements et les entreprises dans un contexte de respect des contrats et des lois, et entérinent une approche inclusive de la gouvernance.

Les priorités stratégiques proposées visent à relever les défis globaux en matière de gouvernance des ressources naturelles dans le cadre de la mission de l'ITIE, sur la base de facteurs contextuels façonnant l'environnement dans lequel opère l'ITIE.

Les **priorités fondamentales** proposées que sont **la mobilisation des recettes nationales, la lutte contre la corruption et la transition énergétique**, sont alignées sur les [priorités stratégiques précédentes](#) approuvées par le Conseil d'administration de l'ITIE en décembre 2020. Elles reflètent en outre la Norme ITIE révisée de 2023, qui représente un programme ambitieux pour les divulgations des pays et des entreprises. Pour assurer la consolidation de ce programme et mettre l'accent sur la façon dont les progrès peuvent être réalisés, le document propose des **catalyseurs** relatifs à **la gouvernance inclusive, à l'accès aux données et à leur utilisation, ainsi qu'au suivi et à l'apprentissage**.

Des conseils sur la manière dont les pays peuvent faire progresser les priorités stratégiques essentielles sont déjà fournis dans toute une série de documents produits par le Secrétariat international, notamment les publications, les notes de politique et les notes d'orientation mentionnées dans le présent document. Afin de poursuivre son travail pour faire avancer ces priorités, le Secrétariat prévoit de diffuser les priorités stratégiques en fournissant un soutien régulier à la mise en œuvre, en mettant à jour les orientations là où cela est nécessaire, et en encourageant les pays à intégrer les priorités stratégiques dans leurs objectifs et leurs plans de travail, lorsque cela est pertinent dans leur contexte.

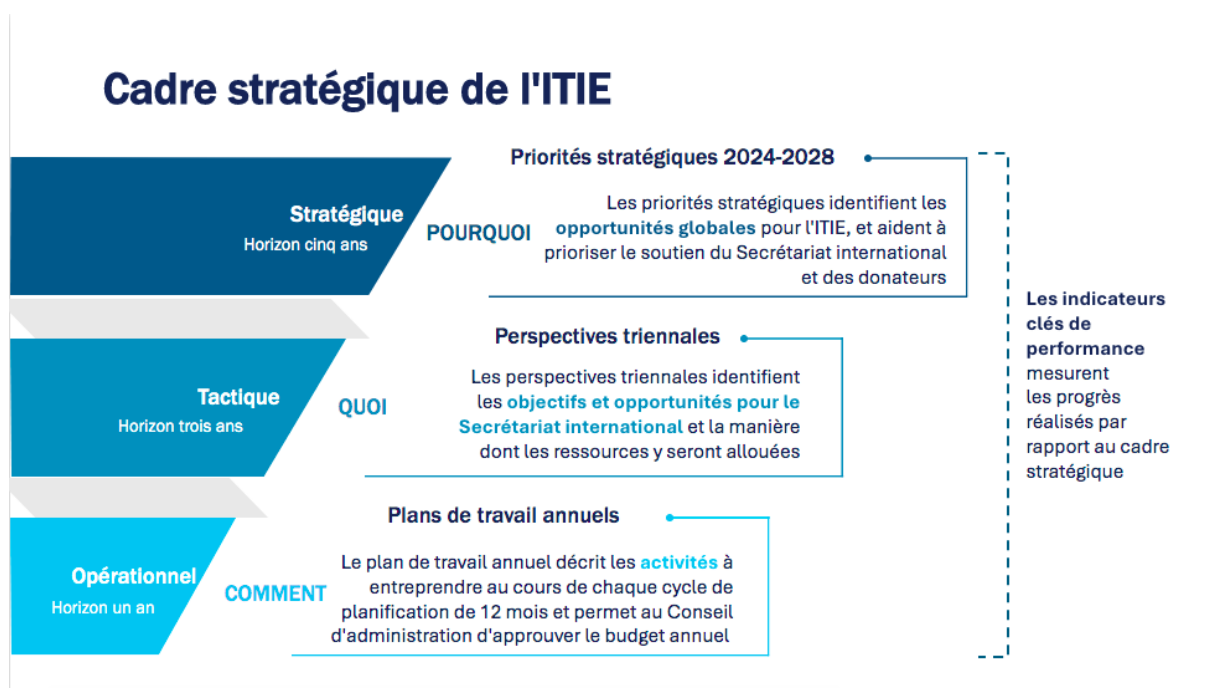
La communication publique des priorités stratégiques de l'ITIE doit être mise à jour et peut être basée sur le visuel ci-dessous, qui cherche à relier les priorités stratégiques fondamentales et catalyseurs de l'ITIE à sa mission et à ses principes.



Les priorités stratégiques proposées dans ce document ont pour but d'orienter les parties prenantes de l'ITIE au niveau international sur la manière dont la mission et les objectifs de l'ITIE peuvent répondre au contexte stratégique actuel. Conformément à ces priorités stratégiques, le Conseil d'administration de l'ITIE a approuvé des perspectives triennales¹ qui cherchent à décrire comment les ressources à la disposition du Secrétariat International de l'ITIE peuvent être allouées pour soutenir les priorités stratégiques globales ainsi que les objectifs et résultats qu'elles cherchent à produire.

Les priorités stratégiques et les perspectives triennales sont des éléments clés du cadre stratégique dans lequel le Secrétariat International de l'ITIE peut allouer des ressources, développer des plans de travail annuels et mesurer les résultats par rapport à des indicateurs clés de performance. Pour répondre aux commentaires du Conseil d'administration demandant à ce que les liens entre ces documents soient clarifiés et améliorés, le Secrétariat international propose d'affiner son cadre stratégique avec la contribution d'un consultant externe.

¹ ITIE (2024) Document du Conseil d'administration 60-6-A [Perspectives triennales 2024-2026](#)



3. Analyse contextuelle

Les atouts et le rôle unique de l'ITIE

Depuis sa création, l'ITIE a évolué grâce un processus itératif pour devenir **la norme mondiale de bonne gouvernance des ressources pétrolières, minières et gazières**. Dans le contexte de la transition énergétique et de manière plus générale, l'ITIE peut continuer à jouer un rôle central pour traiter des impacts économiques et de gouvernance d'une demande de pétrole, de gaz et de minerais en pleine évolution. En **instaurant la confiance**, y compris au niveau infranational et des communautés, en **assurant la transparence des données** pertinentes pour les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, l'ITIE soutient la production responsable des ressources extractives, aide à atténuer les impacts potentiellement négatifs et contribue de façon significative au développement des pays et des communautés abritant des ressources extractives.

La Norme ITIE fournit un cadre **complet** pour la divulgation, la supervision multipartite, l'évaluation des entreprises et la Validation. Elle comprend des exigences sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur extractif, y compris l'octroi de licences, les contrats, la production, les exportations, la propriété effective, la collecte des revenus, la participation de l'État et les engagements sociaux et environnementaux. Ces exigences fournissent des informations qui peuvent être utilisées par les pays pour identifier les aspects de la chaîne de valeur qui sont vulnérables à la corruption, identifier les lacunes dans les réglementations ou d'autres faiblesses dans les systèmes gouvernementaux qui peuvent entraîner des fuites de recettes, et formuler des recommandations pour atténuer la corruption.

Les données publiées en vertu de la Norme ITIE sont largement diffusées au niveau national et local. La plupart des données publiées dans le cadre de la norme sont libres d'accès, en format ouvert et **interopérables** à l'aide de codes et de normes internationaux. Contrairement à d'autres

ensembles de données, les données de l'ITIE couvrent toutes les principales matières premières extraites, et s'appuient sur les informations fournies par les gouvernements et les entreprises.

L'ITIE est un modèle **souple** qui est mis en œuvre à grande échelle par les pays membres et les entreprises avec l'**engagement commun** de renforcer la transparence et la gouvernance du secteur extractif. L'ITIE opère dans des environnements très divers et a le plus d'impact lorsque la mise en œuvre est alignée sur les priorités nationales afin d'assurer sa pertinence et son impact.

La mise en œuvre de l'ITIE inclut une **approche robuste de l'évaluation des progrès** à travers la Validation. Utiliser la Validation pour fournir des recommandations concrètes permettant d'améliorer la gouvernance extractive est une pratique bien établie. Le Conseil d'administration de l'ITIE a complété 65 Validations depuis le mois d'octobre 2019 et démarrera les Validations conformément à la Norme ITIE 2023 au mois de janvier 2025.

Une autre caractéristique unique à l'ITIE est que la **gouvernance multipartite** est ancrée dans des processus mondiaux, nationaux et parfois infranationaux pour promouvoir les normes de transparence extractive et pour superviser le rapportage des données. L'ITIE propose donc un modèle résilient permettant d'impliquer les voix de la société civile dans la gouvernance du secteur extractif, fournissant souvent un espace unique pour l'engagement de la société civile lorsqu'il n'est pas la norme et ce malgré les défis posés à l'espace civique au niveau mondial et l'impact des conflits en cours dans les pays où opère l'ITIE.

Les entreprises soutenant l'ITIE aspirent à des **normes élevées de transparence et de redevabilité d'entreprise** correspondant aux exigences de déclaration de l'ITIE. Ces trois dernières années, des mesures portant sur la redevabilité des entreprises ont été intégrées à la Norme ITIE. Deux [évaluations](#) de progrès réalisés par rapport aux Attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE ont été menées ainsi qu'une révision de ces Attentes. Ces évaluations fournissent des données pouvant présenter une valeur pour les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance et une opportunité d'évolution des performances d'entreprise basée sur les bonnes pratiques.

L'ITIE reste une force fédératrice significative, elle est pertinente et reconnue comme une autorité en tant qu'organisation mondiale se concentrant sur la gouvernance extractive. Son réseau d'organisations partenaires est établi et elle jouit d'une **forte légitimité et du soutien** des partenaires institutionnels et des bailleurs de fonds.

Opportunités pour l'ITIE

Ces forces génèrent des opportunités pour l'ITIE dans le contexte stratégique actuel alors que les pays progressent vers la mise en œuvre de la Norme ITIE 2023.

La transparence du secteur extractif est un élément capital pour **lutter contre la corruption** dans le secteur, en fournissant des données et informations ainsi qu'une plateforme multipartite permettant de soutenir les efforts de ceux qui travaillent à lutter contre la corruption et à combler les lacunes de gouvernance et des structures réglementaires. En tant que plateforme permettant aux parties prenantes de discuter de l'identification des risques de corruption et d'accéder aux données pertinentes pour en traiter, l'ITIE a contribué de manière significative aux efforts de lutte

contre la corruption.

Ce rôle et cette contribution unique de l'ITIE ont pris de l'importance et sont reconnus par partenaires et parties prenantes. Des dispositions révisées de la Norme ITIE 2023 renforcent les possibilités pour les pays et les entreprises d'utiliser la plateforme ITIE pour identifier et traiter les risques de corruption. Les objectifs de lutte contre la corruption sont par exemple renforcés dans les déclarations ITIE en intégrant les questions de lutte contre la corruption dans le travail des groupes multipartites, en introduisant des divulgations portant sur les politiques et pratiques de lutte contre la corruption des entreprises, dont les entreprises d'État, en ayant abaissé le seuil pour les déclarations de propriété effective et en exigeant la divulgation des intérêts détenus par des personnes politiquement exposées.

Un facteur motivant les pays à mettre en œuvre l'ITIE réside souvent dans la valeur de l'organisation pour permettre au secteur extractif d'apporter une **contribution de taille à la mobilisation des ressources nationales**, en attirant les investissements responsables conformément à des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance robustes, en fournissant les données pour traiter des risques de corruption et en assurant que les revenus du secteur sont transparents et parviennent au destinataire prévu. La Norme ITIE 2023 a renforcé les divulgations dans ce domaine en améliorant la qualité et la granularité des données de production, d'exportation et de coûts ainsi qu'en introduisant des divulgations supplémentaires pour faire la lumière sur les risques et les opportunités associés aux finances publiques. La Norme ITIE 2023 a encore renforcé les projections de revenus et les divulgations des investissements des entreprises d'État via un encouragement à publier des informations sur la manière dont les décisions d'investissement des entreprises d'État sont alignées sur les considérations relatives à la transition énergétique et aux risques climatiques.

L'approche robuste de l'ITIE peut contribuer à tirer parti de la production responsable de minerais pour lesquels la **transition énergétique** a généré une demande accrue, en permettant l'intégration de considérations ESG afin d'atténuer les risques, de mesurer les performances et d'accroître la transparence.

Les dispositions révisées de la Norme ITIE 2023 traitent directement de cette opportunité. La Norme ITIE 2023 exige par exemple des groupes multipartites (GMP) qu'ils documentent des processus d'octroi de licences ou de transferts accélérés qui peuvent permettre d'identifier et d'atténuer les risques de corruption surtout dans un contexte de demande très forte de minéraux. De la même façon, il est possible de renforcer la compréhension par les communautés des implications de nouvelles activités minières en divulguant les procédures de consultation des communautés et une meilleure compréhension des exigences de consentement préalable, libre et éclairé ainsi que de l'exigence de rendre publics les évaluations environnementales, sociales et de genre, les rapports de suivi ainsi que les permis et licences. La publication de données désagrégées sur l'emploi permet une plus grande compréhension de l'impact des opérations du secteur extractif sur l'emploi et de la représentation des femmes et d'autres groupes marginalisés.

L'ITIE est également bien implantée dans de nombreux pays producteurs de gaz et de pétrole émergents, et est à ce titre soutenue par des entreprises pétrolières privées et publiques. L'ITIE produit des données qui peuvent soutenir des **réponses politiques bien documentées, en**

adéquation avec les objectifs politiques nationaux et régionaux en matière de transition énergétique. À titre d'exemple, des divulgations sur les engagements, les politiques et les plans en matière de transition énergétique ainsi que les mécanismes de tarification du carbone, les subventions et les réformes fournissent des données pour soutenir le développement de politiques alors que les conditions du marché évoluent. En outre les divulgations de données sur les réserves, la production par projet, les valeurs des ventes ainsi que les émissions de gaz à effet de serre peuvent permettre de faire avancer la redevabilité sur le sujet de l'impact du secteur extractif.

Pour permettre à ces opportunités de porter leurs fruits il faut une **gouvernance inclusive**, à savoir une participation ouverte et active de tous les groupes de parties prenantes, y compris la société civile, pour fixer les priorités nationales ou infranationales de la mise en œuvre de l'ITIE et pour fixer des normes mondiales. La représentation de groupes diversifiés, composés également de femmes, dans les processus de prise de décision, l'emploi, les opportunités économiques et les processus de consultation est une priorité intégrée à la Norme ITIE 2023.

Un catalyseur supplémentaire de l'impact de l'ITIE est **l'utilisation des données** générées par l'ITIE et **l'accès à ces données en format ouvert**, y compris par le biais de divulgations systématiques de la part des gouvernements et des entreprises lorsque c'est faisable. La réconciliation et les déclarations de données sont au cœur de l'ITIE depuis sa création, mais pourraient être mieux ajustés aux besoins et au contexte des pays pour plus d'impact. C'est pour cette raison que le Conseil d'administration de l'ITIE a adopté en 2023 une stratégie de données ITIE, qui en est aux débuts de sa mise en œuvre.

Pour terminer, il est essentiel de mesurer et d'évaluer l'impact de l'ITIE pour assurer que l'organisation adopte une culture de l'apprentissage et une approche responsable et souple de l'allocation des ressources dans un environnement opérationnel dynamique et complexe. Les priorités stratégiques proposées cherchent donc à **intégrer une culture de l'apprentissage en tant que catalyseur**, se basant sur une évaluation indépendante de la pertinence, de l'efficacité, de l'impact et de la pérennité de l'ITIE entreprise en 2022 dans le but de mettre l'accent de façon plus systématique sur la compréhension de l'impact. La culture d'apprentissage de l'ITIE comprend un accent mis sur un renforcement des capacités en continu et un soutien à la mise en œuvre pour les parties prenantes nationales ainsi que sur le travail de politique pour contribuer aux normes mondiales de transparence et de gouvernance.

4. Priorités stratégiques ITIE proposées

A. Priorités clés

Traiter des risques de corruption

L'un des objectifs clé de l'ITIE est de traiter des risques de corruption en publiant des données et en fournissant une plateforme de dialogue permettant d'identifier des voies de corruption potentielles. Les Rapports ITIE peuvent servir d'outils diagnostics pour identifier les lacunes et faiblesses des systèmes et des politiques, donnant ainsi aux groupes multipartites une base leur permettant de recommander des mesures visant à combler ces lacunes. L'ITIE fournit en outre des informations contextuelles pertinentes pour ceux qui cherchent à identifier et poursuivre des

cas de corruption, y compris des députés et la société civile, contribuant ainsi à renforcer les normes au niveau national. La Norme ITIE 2023 exige des divulgations de données qui offrent des outils spécifiques permettant de traiter de risques de corruption liés par exemple à la propriété effective, aux contrats, aux processus d'octroi de licences ainsi qu'au commerce des matières premières et des entreprises d'État.

Le soutien du Secrétariat pourra se concentrer sur une réponse à la demande des parties prenantes nationales par des orientations, un renforcement des capacités, l'analyse des données, la sensibilisation aux risques émergents dans le secteur et la documentation des meilleures pratiques dans la lutte contre la corruption. Il pourra également travailler avec les entreprises pour promouvoir et renforcer les politiques de lutte contre la corruption.

Mobilisation des recettes

La contribution du secteur extractif aux revenus domestiques reste une priorité pour soutenir les priorités de développement national et de dépenses publiques, surtout lors de la transition énergétique et lors de cycles de volatilité des prix des matières premières. La mobilisation de revenus du secteur des ressources est capitale pour que les pays atteignent les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD). Dans toute la chaîne de valeur les pays ont des opportunités d'améliorer les revenus et d'assurer qu'ils sont alloués et utilisés de façon efficace.

Les pays ont l'opportunité de s'inspirer des dispositions de la Norme ITIE 2023 dans leur utilisation des divulgations afin d'améliorer la mobilisation et la supervision des ressources dans le cadre de la transition énergétique, de développer des capacités pour améliorer la compréhension des régimes fiscaux et des termes contractuels et de chercher à améliorer la mobilisation des ressources au travers d'efforts de lutte contre la corruption. L'accent mis sur chacune de ces activités pourra varier selon les priorités nationales.

Transition énergétique

La transition énergétique remodèle les industries extractives avec ses opportunités et ses défis pour les pays riches en ressources. Apporter un soutien aux parties prenantes leur permettant de gérer ces transformations relève directement du mandat clé de l'ITIE. La transition énergétique a des conséquences sur les finances publiques et sur les contributions économiques du secteur extractif, elle implique de nouveaux risques de corruption et pourrait avoir des conséquences nouvelles ou accrues sur l'environnement et la vie des communautés.

Depuis 2020 et l'adoption de cette politique par le Conseil d'administration, les parties prenantes sont de plus en plus demandeuses d'une utilisation de l'ITIE permettant de promouvoir la transparence et la bonne gouvernance dans la transition énergétique. La Norme ITIE ayant été révisée au mois de juin 2023, les questions de transition énergétique font maintenant explicitement partie de la mise en œuvre de l'ITIE. Le renforcement des capacités pour mettre en œuvre ces exigences est une priorité pour le Secrétariat d'ici à 2028. En outre, le Secrétariat continuera ses efforts pour intégrer les questions de transition énergétique dans d'autres domaines thématiques, comme la lutte contre la corruption, la mobilisation des revenus domestiques, les questions de genre et l'engagement des communautés. Le Secrétariat

continuera à fournir un soutien adéquat aux pays cherchant à couvrir le secteur des énergies renouvelables dans leurs déclarations ITIE, et continuer à répondre aux organisations cherchant à appliquer des enseignements tirés de l'expérience de l'ITIE dans la gouvernance du secteur extractif aux défis similaires rencontrés par le secteur des énergies renouvelables.

B. Catalyseurs

Afin de progresser sur les priorités clés identifiées plus haut, le Secrétariat recommande de se concentrer sur trois catalyseurs :

Gouvernance inclusive

Le modèle de gouvernance multipartite est une force et un aspect unique inhérents à l'ITIE. Les risques de conflit géopolitique et le potentiel de violation des droits des parties prenantes risquent d'augmenter dans le contexte actuel et une gouvernance multipartite inclusive peut permettre de mettre en place des approches collaboratives et résilientes à la gouvernance des ressources.

Se basant sur les recommandations de l'évaluation indépendante de l'ITIE menée en 2022, le Secrétariat recommande de se concentrer sur un soutien actif aux GMP en renforcement de leur rôle pour analyser les données, informer les décisions de politique publique et promouvoir le débat public. Le Secrétariat peut, par son soutien à la mise en œuvre, guider les GMP dans leur évolution, tenant compte d'une représentation diverse et pluraliste. Il peut s'agir par exemple de représentation infranationale ou d'intégration des retours d'information des communautés affectées dans les discussions du GMP. Cette priorité est une réponse à ce qu'ont mentionné les parties prenantes sur l'importance du travail de l'ITIE sur la représentation des genres et elle envisage également de se concentrer sur la participation des femmes et de groupes diversifiés aux prises de décision, à l'emploi et aux opportunités économiques ainsi qu'aux consultations sur le secteur extractif.

L'évaluation indépendante a identifié une opportunité pour l'ITIE de s'impliquer de manière plus approfondie au niveau infranational et local. En réponse à cette recommandation, l'ITIE pourrait examiner comment les structures infranationales de l'ITIE, le cas échéant, pourraient être utilisées pour renforcer les dimensions infranationales de la mobilisation des ressources, contribuer à des données crédibles pertinentes pour les communautés locales et sensibiliser aux mécanismes de gouvernance et de transparence.

Accès et utilisation des données

Cette stratégie de données ITIE a pour objectif de promouvoir la génération de divulgations ponctuelles et systématiques à la source, de façon accessible et répondant aux besoins des publics clés ainsi que de catalyser leur utilisation des données pour des objectifs stratégiques. Des données plus ponctuelles et plus complètes peuvent informer les décisions de politique publique et contribuer aux réformes dans le secteur. La stratégie a trois objectifs principaux : catalyser l'utilisation régulière de données ITIE par les groupes de parties prenantes cibles, améliorer la qualité et l'accessibilité de données ouvertes structurées pour répondre aux besoins des publics clés et à leurs préférences en termes d'accès. Il s'agit également de promouvoir la

transition vers des divulgations systématiques et ponctuelles d'information exigée par l'ITIE et correspondant aux priorités nationales. La perspective triennale 2023-2026 intègre donc ces objectifs et alloue des ressources aux activités visant à les faire progresser.

Supervision et apprentissage

Superviser l'impact de l'ITIE reste essentiel pour que l'organisation puisse allouer ses ressources de façon efficace dans un contexte en pleine évolution. Cela peut soutenir les parties prenantes de l'ITIE et leur permettre d'identifier quelles sont les actions efficaces pour obtenir un impact et améliorer ses résultats. Il est nécessaire de démontrer les avantages à soutenir l'ITIE et démontrer sa pertinence et son impact. Sans une culture basée sur l'apprentissage, l'ITIE risque à terme de perdre en pertinence car les conditions du secteur évoluent ainsi que le moteur de la participation des parties prenantes.

Grâce à une approche robuste de la Validation conformément à la Norme ITIE et à un cycle d'améliorations positives sous-tendu par l'identification de mesures correctives issues de chaque Validation, les pays sont soutenus pour améliorer leurs processus aboutissant à une plus grande transparence, à un meilleur engagement des parties prenantes et un impact plus approfondi. En outre, des évaluations régulières des attentes à l'égard des entreprises soutiennent un apprentissage en continu et le partage de bonnes pratiques.

5. Mesurer les progrès

Le cadre de mesure de l'ITIE inclut actuellement des indicateurs répartis en trois groupes : l'efficacité du Secrétariat, les résultats des pays et la performance globale. Les résultats des pays et les indicateurs de performance globale sont les plus pertinents pour suivre les progrès sur les priorités stratégiques globales. Les mesures portant sur la performance globale sont actuellement en cours de révision et il est recommandé de les simplifier et de les mettre à jour conformément à ces priorités stratégiques une fois que celles-ci seront adoptées.

Les progrès sur les indicateurs clé de performance identifiés dans la perspective 2024-2026 pourront en outre permettre au Conseil d'administration de voir avec quelle efficacité les ressources du Secrétariat international ont été allouées pour soutenir les activités menées par le Secrétariat permettant de progresser sur ces priorités.

6. Prochaines étapes

En réponse aux commentaires du Conseil d'administration, le Secrétariat a engagé des consultants externes pour revoir le cadre de planification stratégique du Secrétariat et s'assurer que les liens entre les priorités stratégiques globales et les perspectives triennales sont clairs et se traduisent par des plans de travail réalisables et budgétisés pour le Secrétariat international.

Une fois adoptées par le Conseil d'administration, le Secrétariat prendra des mesures pour diffuser les priorités stratégiques en fournissant un soutien régulier à la mise en œuvre, en mettant à jour les orientations là où cela sera nécessaire, et en encourageant les pays à intégrer les priorités stratégiques dans leurs objectifs et plans de travail lorsque cela s'avère pertinent

dans leur contexte. Il s'efforcera de préparer un document d'information pour les parties prenantes de l'ITIE au niveau mondial en vue de la mise en œuvre de ces priorités.

Les supports de communication externe sur les priorités stratégiques de l'ITIE seront mis à jour et un retour d'information sera fourni aux organisations partenaires ayant participé aux consultations sur les priorités.

Le Conseil d'administration continuera à superviser les progrès vers les priorités stratégiques, la projection sur trois ans et les plans de travail annuels du Secrétariat de l'ITIE en continu et communiquera les résultats dans des rapports de suivi annuels.

Compte-tenu de l'évolution rapide du contexte stratégique et des possibles différences dans le rythme auquel les pays mettant en œuvre l'ITIE sont en mesure de progresser dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2023, un examen à mi-parcours des priorités stratégiques pourrait être nécessaire.